



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Pierre-de-Colombier, le 23 janvier 2026

### Communiqué

Le procès du Père Bernard et de la Famille Missionnaire de Notre Dame s'est déroulé du lundi 19 au jeudi 22 janvier 2026 à Privas.

Un évêque, des médecins, des parents et des membres de la congrégation ont pu témoigner en faveur de la Famille Missionnaire, et confirmer l'absence de toute emprise ou dérive sectaire dans la communauté. La défense a été contrainte à renoncer à faire entendre douze témoins de la Famille Missionnaire, pourtant dûment cités, faute de temps.

Au terme de ces quatre journées, le procureur de la République a requis des peines aberrantes, pour des faits non seulement vigoureusement contestés, mais dont toutes les auditions démontrent qu'ils sont sans fondement, et n'a tenu aucun compte des témoignages apportés, ni des débats.

Les avocats de la Famille Missionnaire ont réfuté un à un tous les points dénoncés par les parties civiles et par le procureur. Ils ont brillamment montré, dans leurs plaidoiries, l'évidence de la conformité de la vie de la Famille Missionnaire avec ses Constitutions reconnues et saluées par le Saint-Siège et promulguées par l'évêque de Viviers en 2015. Ils ont montré également l'incompréhension gravissime des vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, pourtant constitutifs de la vie religieuse, qui sont protégés par l'article 9 de la Convention européenne des Droits de l'homme et par plusieurs arrêts très importants de la Cour européenne.

En réalité, il s'agit ici d'une atteinte sans précédent à la liberté de religion, et d'une immixtion inacceptable et dangereuse de la justice laïque dans la vie de l'Église et d'une de ses congrégations, de ses Constitutions et de sa règle de vie religieuse, approuvées par le Saint-Siège. Demain, de nombreuses communautés feront l'objet des mêmes attaques, et c'est pour elles aussi que ce combat se joue aujourd'hui.

La décision sera rendue le mardi 24 mars 2026.

La Famille Missionnaire de Notre Dame garde confiance et demeurera fidèle à sa mission. Elle remercie chaleureusement ses avocats et ses nombreux amis pour leurs innombrables marques de soutien. Elle est également reconnaissante aux très nombreux parents, frères et sœurs de ses membres de la soutenir aussi massivement. Elle appelle à continuer à prier pour que la vérité triomphe.

**Contact presse :**

Frère Clément-Marie

Tél : 04 75 94 41 95

Courriel : [saint.pierre@fmnd.org](mailto:saint.pierre@fmnd.org)

**Plus d'information :**

Consultez notre site Internet : <https://fmnd.org>

---

Institut de la Famille Missionnaire de Notre-Dame  
65 rue du village – 07450 Saint-Pierre-de-Colombier

Tél : 04.75.94.41.95 – Courriel : [saint.pierre@fmnd.org](mailto:saint.pierre@fmnd.org) – Site Internet : [fmnd.org](https://fmnd.org)